****

**Berne, le 20 septembre 2018**

**L’association „Le congé paternité maintenant!“ maintient: quatre semaines sont un compromis**

## La Commission pour la science, l'éducation et la culture du Conseil national (CSEC-N) a adopté aujourd'hui le contre-projet indirect à l'initiative populaire sur le congé de paternité, après la Commission du Conseil des Etats (CSSS-S) qui avait proposé deux semaines de congé de paternité. La CSSS-S est maintenant appelée à élaborer un projet concret, qui sera ensuite mis pour consultation. L'association « Le congé paternité maintenant ! » note que le Parlement a finalement reconnu la nécessité du congé de paternité. Toutefois, il est clair que l'initiative pour un congé de paternité de quatre semaines est déjà un compromis. L’association « Le congé paternité maintenant ! » maintient par conséquent la revendication de son initiative.

## Quatre semaines de congé de paternité, comme l'exige l'initiative populaire « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille », sont tout à fait réalisables, tant sur le plan organisationnel qu'économique. En termes d'organisation, parce que les quatre semaines peuvent être prises par journées dans l'année qui suit la naissance de l'enfant et économiquement, parce que les coûts d'un maximum de CHF 420 millions par an, soit au total 0,11 pour cent du salaire, sont compensés par un retour sur investissement incroyable.

## Le contre-projet indirect revient maintenant à la Commission sociale du Conseil des Etats (CSSS-S), qui va envoyer un projet concret pour consultation. L'initiative relative au congé de paternité n'a pas encore été abordée pour le moment.

Pour plus d‘informations:

* Adrian Wüthrich, Président de l‘association „ Le congé paternité maintenant !“ et Président de   
  Travail.Suisse, Mobile: 079 287 04 93
* Maya Graf, Vice-présidente de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et co-Présidente d’alliance F, Mobile: 079 778 85 71
* Markus Gygli, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Président de männer.ch, Mobile: 079 757 79 91
* Philippe Gnägi, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Directeur de Pro Familia Suisse, Mobile: 079 476 29 47

**Le congé paternité est …**

… **nécessaire:** La naissance d’un enfant est une étape importante. Pour un bon départ, on a besoin de pères présents. De tous, et pas seulement ceux qui peuvent se permettre des vacances non payées ou travailler pour une entreprise généreuse.

… **adapté à notre temps:** Les pères veulent prendre leur responsabilité dès le début. Une condition préalable à la conciliation de la vie professionnelle et familiale est que le temps nécessaire soit disponible.

… **finançable :** Un congé de paternité de 20 jours ne coûte pas plus qu’'une tasse de café par mois sur la fiche de paie. L’assurance perte de gain est en bonne situation financière et les perspectives sont bonnes. Le congé de paternité - un grand pas pour les pères, un petit pas pour le système de sécurité sociale[www.conge-paternite.ch](http://www.conge-paternite.ch) / [www.facebook.com/congepaternite](http://www.facebook.com/congepaternite)